

Centre de Formation d'Apprentis Spécialisé CFAS

LADAPT MEDITERRANÉE

GESTIONNAIRE COMPTABLE ET FISCAL (GCF)

Contact : 04 86 87 24 80 – cfa83@ladapt.net

EN PRATIQUE

OBJECTIFS

- Arrêter, contrôler et présenter les comptes annuels
- Etablir et contrôler les déclarations fiscales
- Mettre en œuvre des outils d'analyse et de prévisions de l'activité de l'entreprise

TARIF / FINANCEMENT

- 15€/heure soit coût total de 10815 €
- La formation est intégralement prise en charge par l'opérateur de compétences (OPCO) de l'employeur

DURÉE

- La durée initiale de la formation est d'une année, soit 2578 heures, comprenant 721 heures au CFAS et 1857 heures en entreprise
- La durée totale peut être allongée en fonction du niveau de l'apprenti à son entrée en formation, ou en raison de contraintes médicales

CONDITIONS D'ENTRÉE

- Sans limite d'âge pour les personnes bénéficiant de la reconnaissance RQTH (Reconnaissance de la Qualité de Travailleur Handicapé)
- BAC ou diplôme équivalent requis
- Admission sur entretien et sur tests
- Prérequis : maîtriser la langue française, les fonctions de calcul, posséder des notions de bureautique

PUBLIC CIBLÉ

- Toute personne souhaitant acquérir une certification dans les métiers de la comptabilité
- Personne motivée pour suivre une formation en alternance

MÉTHODES MOBILISÉES

- Formation organisée en petits groupes de 10 personnes maximum
- Plateau technique médico-social professionnel
- Salles équipées d'outils informatiques individuels et de logiciels techniques
- Plateforme de formation en distanciel

MODALITÉS D'ACCÈS

- Être en mesure de signer un contrat d'apprentissage avec une entreprise
- Réaliser son inscription auprès du CFAS
- Délai d'accès : de 15 jours à 3 mois

CHIFFRES CLEFS

- CFAS créé en 2021
- Les indicateurs de résultats seront mis à votre disposition sur le site de diffusion : <https://www.inserjeunes.education.gouv.fr/diffusion/accueil>
- La validation individuelle des blocs de compétences (CCP) est possible. Chaque CCP validé est réutilisable dans d'autres formations (consultables sur le site internet de France Compétences)
- Le parcours GCF prépare au métier de Gestionnaire comptable et fiscal. C'est un Titre de niveau 5 du RNCP (anciennement niveau III)
- Il bénéficie d'une équivalence de niveau BAC + 2 qui permet la suite de parcours dans la branche professionnelle concernée

INTERVENANTS

- Formateurs certifiés et expérimentés, issus du monde professionnel

ACCESSIBILITÉ AUX PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP

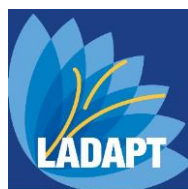
- Tous nos locaux sont adaptés aux personnes à mobilité réduite
- Toutes nos formations sont adaptées aux besoins des personnes en situation de handicap

MODALITÉS D'ÉVALUATION

- En cours de formation, chaque CCP (Certificat de Compétence Professionnelle) fait l'objet d'une ECF (Evaluation en Cours de Formation)
- A l'issue de la formation, les CCP et/ou le Titre Professionnel font l'objet d'une évaluation par un Jury du Titre, habilité par le ministère du Travail, de l'Emploi et de l'Insertion

RÉFÉRENCES DU TITRE

- Référentiel : GCF
- Code RNCP : 31677
- Code ROME : M 1203/M 1206



www.ladapt.net

LADAPT VAR - CFA - OFFRE ENTREPRISES

281 rue Jean Jaurès - 83000 Toulon - Tél : 04 86 87 24 80 - Fax : 04 86 87 24 89
cfa83@ladapt.net

Déclaration d'existence N°11-93-04255693 - N° SIRET: 775 693 385 01614/01622 - Code APE: 8810 C
Association loi 1901, reconnue d'utilité publique

MW_CFAS_ENV_AUT_Q24_V2_13.04.23

Centre de Formation d'Apprentis Spécialisé CFAS LADAPT MEDITERRANÉE

Gestionnaire Comptable et Fiscal (GCF)

Contact : 04 86 87 24 80 – cfa83@ladapt.net

Programme de formation

Titre professionnel : Gestionnaire comptable et fiscal
(Titre homologué niveau 5 (III) du ministère du Travail de l'Emploi et de l'Insertion)

DÉFINITION DE L'EMPLOI :

Le gestionnaire comptable et fiscal est responsable de la tenue de la comptabilité et des déclarations fiscales attenantes. Il élabore des documents de gestion. Il réalise les activités essentiellement dans les entreprises du secteur privé. L'emploi est constitué d'activités d'exécution et de réalisation, ainsi que des activités de conception, d'organisation, de conseil. Il anime une équipe.

Le gestionnaire comptable et fiscal :

- Organise la saisie de l'information comptable ;
- Réalise les travaux de fin d'exercice comptable ;
- Établit les déclarations fiscales périodiques et annuelles ;
- Révise et met en place un dossier de contrôle ;
- Analyse les états de synthèse ;
- Suit le processus budgétaire ;
- Met en place les outils nécessaires à la gestion prévisionnelle.

CCP 1 - ARRETER, CONTROLER ET PRESENTER LES COMPTES ANNUELS

- Réaliser l'arrêté des comptes
- Réviser et présenter les comptes annuels

CCP 2 - ETABLIR ET CONTROLER LES DECLARATIONS FISCALES

- Etablir et contrôler les déclarations fiscales périodiques
- Etablir et contrôler les déclarations fiscales annuelles

CCP 3 - METTRE EN ŒUVRE DES OUTILS D'ANALYSE ET DE PREVISIONS DE L'ACTIVITE DE L'ENTREPRISE

- Analyser les états de synthèse
- Etablir des prévisions financières